

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES
Sous-direction des établissements du second degré

Bureau des affaires générales,
juridiques et financières
Luciana.dupont@paris.fr

N/Réf : LD/LD n° 2 252

Paris, le 1^{er} septembre 2009

Le Maire de Paris : **à Mesdames et Messieurs les Principaux
Président du Conseil de Paris des collèges parisiens
siégeant en formation de Conseil Général Mesdames et Messieurs les Agents Comptables
et Gestionnaires**

Objet : Dotation de fonctionnement au titre des travaux
d'entretien courant.

Réf. : Note MCN/JR/421 du 4 avril 2002

P. J. : 1 fiche

Par note citée en référence, je vous ai informé de la mise en place d'une nouvelle procédure d'attribution des crédits utilisables à l'acquisition de la matière d'œuvre pour des petits travaux d'entretien réalisés par les ouvriers professionnels de votre établissement.

Conformément à la note précitée, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une fiche de recensement de vos projets de travaux d'entretien pour l'exercice 2009.

Cet imprimé dûment complété sera à retourner **sous forme numérique**, dans les meilleurs délais possibles et **au plus tard le 30 septembre 2009**, à l'attention du bureau des affaires générales, juridiques et financières (Lucienne.texier@paris.fr).

J'attire votre attention sur l'importance qui s'attache à ce que vos prévisions soient :

- indiquées par ordre de priorité ;
- détaillées et chiffrées avec le plus d'exactitude possible.

Comme vous le savez, il doit s'agir de matière d'œuvre **uniquement destinée à de petits travaux de réfection et d'entretien courant** (par exemple : pose de carrelage, peinture, réparations simples de plomberie) et non à des achats qui relèvent du budget normal de fonctionnement de l'établissement.

Les dotations seront notifiées directement à votre établissement, dans le courant du mois de janvier 2010.

Le bureau des affaires générales, juridiques et financières reste à votre disposition en cas de difficulté dans le renseignement de la fiche. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme DUPONT, adjointe au chef du bureau au 01 56 95 20 70, ou sa collaboratrice Mme TEXIER au 01 56 95 20 65.

Pour le Maire de Paris
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
Denis PERONNET
Sous-Directeur des établissements du second degré

Etablissement
Adresse

Nature des travaux et lieu concerné	Montant estimé
<u>Exemple</u> : Achat de peinture, de savon de white spirit etc... pour la réfection du hall. Travaux effectués par l'EMOP.	3 300 €